

COMPTES DE L'ENTREPRISE

Comment s'en servir ?

La comptabilité, diront certains, n'intéresse que les comptables. Il ne faut pas confondre production et utilisation de l'information comptable. Si la production comptable est un métier à part entière, l'utilisation de l'information comptable est à la portée de chacun, pour peu qu'il fasse l'effort d'apprendre à décoder les principaux états comptables. Il n'est pas nécessaire d'être garagiste pour utiliser sa voiture...

En tant que conseil de l'entreprise, l'assureur doit bien connaître son client pour lui apporter un bon conseil. Prendre le temps de parcourir les comptes de son client permet de mieux préparer un entretien.

VOUS AVEZ DIT LES COMPTES ?

Les comptes de l'entreprise comprennent un bilan, un compte de résultat et une annexe. Les deux premiers documents répondent à des présentations normalisées. Il s'agit de tableaux plus ou moins détaillés selon la taille de l'entreprise : le bilan présente à un instant T la photographie du patrimoine de l'entreprise, le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'année.

Le dernier document est un document plus littéraire qui fournit des renseignements permettant d'éclairer la lecture des deux tableaux. Ces trois composantes forment un tout indissociable.

Il est conseillé de regarder les comptes sur deux, voire trois années successives. Cela permet d'avoir une vision en dynamique des évolutions sur les principales lignes des comptes.

PAR QUOI COMMENCER ?

Il faut d'abord avoir en tête les données clés de l'entreprise : son activité, son marché, son implantation, son effectif... Tous ces éléments éclairent la lecture des comptes pour « apprécier » le potentiel que peut représenter l'entreprise

pour l'assureur. Mais attention, l'assureur doit aussi avoir en tête la capacité financière de l'entreprise, le dirigeant ne pouvant consacrer qu'un budget limité aux assurances. Dans cette optique, il convient de regarder, dans le compte de résultat, le résultat courant pour ne pas tenir compte des opérations exceptionnelles qui ont pu grever ou améliorer « accidentellement » les comptes d'une année.

LES ÉLÉMENTS À DÉTECTER

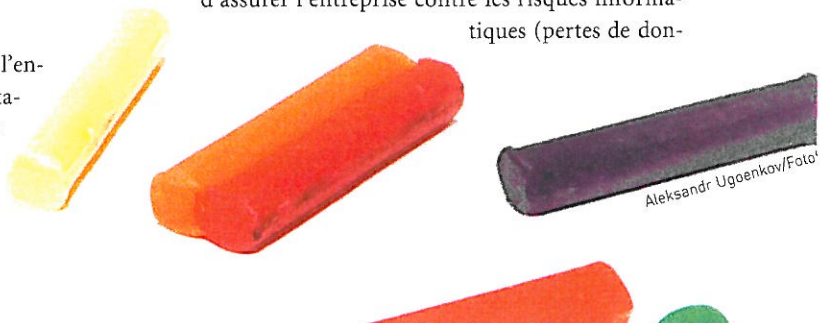
Les documents comptables sont un miroir de la matière assurable.

Le bilan se compose de deux colonnes : à gauche l'actif, à droite le passif.

1 L'ACTIF

À l'actif, se trouve l'ensemble du patrimoine de la société, qu'il s'agisse de biens physiques, de créances ou de trésorerie.

Les immobilisations incorporelles (hors les fonds de commerce acquis) correspondent le plus souvent aux logiciels utilisés par l'entreprise. Il est important d'évoquer ce point avec le dirigeant pour apprécier l'opportunité d'assurer l'entreprise contre les risques informatiques (pertes de don-



Aleksandr Ugoenkov/Foto



ISABELLE PORCEL,
PLURIEL CONSULTANTS :

"La comptabilité intéresse un grand nombre de personnes."

nées, fraudes...). Ces risques sont souvent sous-estimés et il convient de réfléchir avec le client des actions à mener : prévention (par des procédures de sauvegarde) ou assurance, par des contrats appropriés.

Les immobilisations corporelles regroupent les biens détenus par l'entreprise pour son activité : il peut s'agir de locaux dont elle est propriétaire, d'équipements, de matériels industriels, informatiques ou encore de véhicules. Ces biens appellent un examen pour vérifier que les couvertures sont suffisantes et cohérentes avec les conditions de l'exploitation.

Enfin, ne surtout pas oublier d'assurer les biens que l'entreprise détient par le biais de contrats de crédit bail ou de location longue durée. Ces derniers ne figurent pas au bilan mais dans les charges du compte de résultat. Une information (souvent sommaire !) doit normalement figurer en annexe sur les biens détenus en crédit-bail.

Les stocks : en attendant de les vendre, l'entreprise stocke des biens qu'elle a acquis ou fabriqués. Ces stocks constituent une matière assurable au même titre que les locaux ou les matériels. Notons que ces stocks seront plus ou moins importants selon l'activité. Les stocks présentent parfois des particularités : ils comprennent des produits disponibles à la vente mais peuvent aussi comprendre des produits non finis désignés au bilan par le terme d'en cours. Le niveau des stocks peut fluctuer de manière importante en cours d'année notamment dans le cas d'activité saisonnière. Il faudra veiller à adapter les garanties aux valeurs réelles des stocks en fonction de leur fluctuation dans le temps.

Dans d'autres situations, il faudra s'attacher à bien cerner la localisation des stocks dont l'entreprise est propriétaire : il peut s'agir de stocks en transit ou en dépôt chez des tiers. L'assurance de ces biens doit être abordée avec le dirigeant.

D'une façon générale, pour l'appréciation des risques sur les stocks, les comptes permettent de cerner les volumes en jeu et d'identifier d'éventuels risques particuliers.

Dernier élément significatif apparaissant à l'actif du bilan : les créances clients qui traduisent le crédit qu'a consenti l'entreprise à ses clients à l'occasion de ses ventes.

La nature ou l'importance des créances clients peut conduire à des risques que l'en-

treprise peut avoir intérêt à couvrir. L'opportunité d'une offre d'assurance en matière de crédit commercial dépend tout d'abord du poids que représentent ces éléments dans le bilan mais également de leur répartition entre les clients. Si l'entreprise a peu de clients, l'insolvabilité de l'un d'eux pourrait avoir de lourdes conséquences sur sa trésorerie, voire sa pérennité. Le non règlement de créances peut aussi révéler des contentieux qui peuvent conduire l'entreprise à couvrir sa responsabilité liée aux produits livrés, par exemple.

2 LE PASSIF

Côté passif, le bilan se compose de deux grandes parties : d'une part les capitaux propres et d'autre part, les dettes de l'entreprise, qu'il s'agisse d'emprunts ou de découverts bancaires, de dettes auprès des fournisseurs ou des organismes sociaux ou bien encore de « presque » dettes désignées par le terme de provision.

Les capitaux propres constituent le gage des créanciers, autrement dit, ce qu'ils auraient à se partager en cas de liquidation de l'entreprise. Ce poste du bilan n'appelle pas de remarque particulière au plan du conseil en assurance. Au niveau des dettes fournisseurs, une évolution à la hausse peut traduire, soit une progression de l'activité, soit des difficultés de trésorerie, soit encore l'existence d'un contentieux entre l'entreprise et ses fournisseurs. En fonction de la nature des risques, l'assureur pourra apporter ses conseils pour proposer une réponse adaptée aux besoins et aux capacités de son client. L'évolution des provisions permet également d'avoir la vision de l'entreprise sur les risques dont elle a connaissance (vis-à-vis des clients, des tiers...). Un balayage de ces provisions permet d'identifier d'éventuelles mises en cause vis-à-vis desquelles l'entreprise pourrait souhaiter se couvrir.

3 LE COMPTE DE RÉSULTAT

Il rassemble les informations sur la formation du résultat : la marge réalisée sur les ventes, les charges de personnel et autres frais généraux (loyers, divers prestataires de service...). Ces données sont utiles pour procéder aux estimations nécessaires en cas de contrat de pertes d'exploitation. Ce contrat vise à remettre les comptes de l'entreprise dans l'état où ils seraient en l'absence d'un sinistre en lui garantissant la marge brute telle qu'elle est définie au contrat. De façon simplifiée, la marge brute s'obtient par différence entre le chiffre d'affaires et les charges variables d'exploitation composées pour l'essentiel des achats de marchandises ou de matières premières. Le compte de résultat permet d'avoir une visibilité sur un autre pan des opérations d'assurance susceptibles d'intéresser l'entreprise ; il s'agit de la couverture de la prévoyance complémentaire des salariés ou du dirigeant. L'entreprise peut décider dans le cadre de la politique salariale de mettre en place des contrats en matière de complémentaire santé, prévoyance (décès, invalidité...) ou bien retraite. En fonction de la capacité bénéficiaire de l'entreprise, de ses besoins (pour fidéliser son personnel) et de ceux de son personnel, il pourra être intéressant de conclure certains contrats.

En résumé, les comptes constituent un support utile pour identifier les risques à assurer. Dans certains cas, ils servent aussi à chiffrer l'indemnisation à verser à l'entreprise. Bien entendu, la lecture des comptes ne suffit pas. L'exploitation de ces documents ne pourra se faire de manière pertinente que si l'assureur confronte les comptes avec les éléments de terrain dont il dispose pour mettre en lumière des points à soulever auprès de son client. ■

ISABELLE PORCEL
PLURIEL CONSULTANTS
isabelle@groupepluriel.fr

"Les documents comptables sont un miroir de la matière assurable."